

Maison départementale des Sports
5 rue Guyon de Guercheville
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
02.79.64.20.62
cd14tt@wanadoo.fr
www.cd14tt.org

RÈGLEMENT FINALES DEPARTEMENTALES PAR CLASSEMENT

Les finales départementales par classement se dérouleront le **dimanche 29 mars 2026**, dans la salle du club de : **L'USM Vire, rue des Noés Davy, 14500 VIRE**

Les inscriptions se feront par l'intermédiaire de SPID Mon Club : « Mon Club\SPORTIF\ Engagements\ D14_Engagements_Finales_Classement » et doivent arriver le dimanche 22 mars 2026 au plus tard.

Tout forfait devra être déclaré par mail au Comité avant vendredi 27 mars 2026.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Voir règlements fédéraux : Règlements Sportifs 2025 pages 112 à 114.

Article 1 - Conditions de participation

Les poussins ne peuvent pas participer.

Tous les autres joueurs peuvent participer, coût de l'inscription : 8 €

Article 2 - Déroulement des parties

A tous les échelons et dans tous les tableaux, les parties se disputent au meilleur des cinq manches.

ORGANISATION SPORTIVE

Les finales départementales par classement comportent huit tableaux :

DAMES

- tableau F5 : joueuses classées 5 (soit compris entre 500 et 599 points) ;
- tableau F7 : joueuses classées 6 et 7 (soit compris entre 600 et 799 points) ;
- tableau F9 : joueuses classées 8 et 9 (soit compris entre 800 et 999 points) ;
- tableau F12 : joueuses classées 10, 11 et 12 (soit compris entre 1000 et 1299 points).

MESSIEURS

- tableau H8 : joueurs classés 5, 6, 7 et 8 (soit compris entre 500 et 899 points) ;
- tableau H10 : joueurs classés 9 et 10 (soit compris entre 900 et 1099 points) ;
- tableau H12 : joueurs classés 11 et 12 (soit compris entre 1100 et 1299 points) ;
- tableau H15 : joueurs classés 13, 14 et 15 (soit compris entre 1300 et 1599 points).

Le classement à prendre en compte est le dernier classement national officiel diffusé ou le dernier classement attribué par la Commission fédérale de classement.

Les joueurs évolueront dans leurs tableaux de classement uniquement.

Article 3 - Déroulement sportif

Dans chaque tableau, les joueurs sont répartis par tirage au sort dans des poules de trois joueurs en fonction du classement national officiel.

Le tableau se déroule par élimination directe. **Classement intégral à partir des ¼ de finales.**

Vous recevrez un autre courrier avec les horaires de la compétition établis en fonction du nombre de participants par tableau.

Article 4 – Qualification des joueuses et joueurs à I échelon régional

Les 4 premiers de chaque tableau sont qualifiés d'office pour les finales régionales.

En fonction du nombre de participant par tableau, il pourra y avoir des qualifiés supplémentaires.

Les joueurs devront prévenir de leur participation ou non aux Finales par Classement régionale à l'issue de la compétition.

Pour information :

- Finales par Classement échelon régional, 26 et 27 avril 2026 à ATT Le Havre (76)
- Finales par Classement échelon national, 27 et 28 juin 2026 à Questembert (56)

Sportivement

Le Responsable,

Jérôme CHATRY